

BULLETIN DES CÉRÉALES

Publié par CIBA-GEIGY CANADA LTÉE pour favoriser une meilleure production des céréales.

Édition 1988

Au Québec : rendements du blé rouge affectés par la sécheresse

De temps en temps, la nature se plaît à nous rappeler que c'est elle qui fait la loi. Ainsi, au milieu de l'été dernier, la région de Saint-Hyacinthe, principal secteur de la culture du blé rouge au Québec, avait reçu 10 à 20 % de moins de précipitations que la moyenne saisonnière. Bien que la qualité des blés de printemps de qualité meunière était bonne, les rendements n'ont atteint que la moitié des niveaux records de 1986.

La plupart des producteurs québécois s'en sont très bien tirés en dépit d'une sécheresse extrême. Pierre Migner, directeur des Services techniques, Productions végétales, à la Coopérative fédérée, indique que les rendements du blé dur rouge de printemps Max s'élevaient en moyenne entre 3,5 et 3,8 tonnes à l'hectare (52 à 56 boisseaux à l'acre). Quant à la variété de l'Ouest Katepwa, elle a offert en moyenne un rendement inférieur d'environ 0,75 tonne à l'hectare.

"Dans l'ensemble, la qualité du blé dur rouge de printemps était satisfaisante," affirme Migner. "À la sortie de l'entrepôt, une partie du blé Max affichait des symptômes de fusariose qui n'étaient pas apparents au moment de la récolte. Je n'en suis pas certain mais je crois que la fusariose

(suite à la page 3)



De l'avis de Pierre Migner, malgré le temps très sec qui a sévi l'an dernier au Québec, il est important de réprimer les maladies foliaires du blé afin de préserver le rendement et la qualité du grain.

Avec TILT: 1000 kilos/hectare de plus

Xavier Peters, de Mirabel, n'en est pas à ses premières armes avec l'utilisation de TILT, puisque originaire de Belgique, son père appliquait déjà des fongicides en 1963. Il se souvient qu'à l'origine, les adeptes de la régie intensive réussissaient à augmenter leur rendement de 10% pour obtenir 4500 kilos à l'hectare alors qu'aujourd'hui, il se situe plutôt à 8500 kilos à l'hectare. Bien sûr, certains agriculteurs persistent toujours dans la régie conventionnelle, mais au détriment de la qualité et du rendement qui se situe alors à 5500 kilos par hectare. On utilise aussi le même produit TILT, et la croyance populaire en Belgique veut que chaque application contribue à hausser les rendements de 1500 kilos par hectare et les adeptes de la

(suite à la page 3)



Xavier Peters affirme que TILT procure une protection prolongée contre les maladies du blé et favorise l'accroissement du rendement.

Tout mettre à profit pour obtenir de meilleurs rendements

Jean-Paul Lussier cultive 140 acres de sol dans le village de Saint-Damase près de Saint-Hyacinthe; compte tenu de la petite dimension de sa ferme, il lui importe de rentabiliser le moindre espace. Suite à la disparition de la culture de la betterave à sucre, c'est au blé pour alimentation humaine que Jean-Paul Lussier accorde actuellement le plus d'espace. Très sensible à l'élément conservation des sols, il privilégie cette culture parce qu'elle lui permet de travailler le terrain dans de bonnes conditions et que, comparativement à la betterave à sucre, elle nécessite moins de passages sur le sol et offre un bon potentiel de gain.

Sa régie débute à l'automne avec un labour peu profond qui vise à enfouir tous les résidus de récolte; parce qu'à l'occasion, il ensemence blé sur blé, il considère comme primordial l'enfouissement complet des pailles de la récolte précédente.

Son programme de fertilisation est un peu particulier et vise à incorporer en semant une formule de fertilisation qui est la même pour les cultures de blé et de maïs; il privilégie l'apport d'engrais chimiques dans le semoir car, dit-il, le phosphore est très peu mobile et il importe de le déposer très près de la semence pour améliorer son effet. Au printemps, à la volée, il épand donc 200 kilos à l'hectare de 34-0-14 fabriqué avec de l'urée. Il exécute ensuite l'ensemencement du blé avec son semoir combiné, où il ajoute 200 kilos à l'hectare de 16-41-2. Son programme de fertilisation est complété par un apport de 200 kilos à l'hectare de nitrate d'ammoniaque à la fin du tallage. Il utilise toujours un semoir standard avec ouvre-sillons à disques simples écartés à tous les sept pouces mais il a ajouté des glisnières pour fabriquer des voies de passage; il règle leur espacement sur l'écartement des roues des épandeurs d'engrais chimiques afin d'éviter le dommage à la récolte.

Pour Jean-Paul Lussier, il est très risqué de produire du blé pour alimentation humaine sans le protéger adéquatement avec un fongicide; à cet égard, il accorde beaucoup d'intérêts au TILT et lui reconnaît un bon contrôle des maladies dans le blé, ce qui entraîne une meilleure tenue et des



Jean-Paul Lussier a participé à des essais sur différents fongicides, et TILT a donné des résultats supérieurs.

rendements accrus. En effet, lors de la moisson, il pouvait retracer très facilement les parcelles qui avaient été traitées au TILT par l'allure des tiges. En plus d'augmenter le rendement, ce produit protège les pailles contre les attaques qui affaiblissent les tiges et accentuent la tombée des épis avant la récolte; les parcelles non traitées au TILT laissaient voir des pailles abimées à quelques pouces sous l'épi alors que dans les parcelles traitées, les pailles étaient restées intactes. Ce spectacle allait suffire pour le convaincre et d'après lui, les effets combinés de sa régie et du TILT lui assurent des rendements supérieurs qui atteignent les 5,5 tonnes à l'hectare.

Jean-Paul Lussier est convaincu qu'il est impossible de produire à la fois de hauts rendements et une récolte de qualité pour répondre aux exigences du blé pour alimentation humaine, sans utiliser de fongicides; c'est pour cette raison qu'il collabore à un programme de recherches appli-

quées avec Gaétan Desroches, agronome à la Coopérative Fédérée. Ensemble, ils vérifient différents produits de protection des végétaux, et TILT a été le fongicide qui offrait le meilleur contrôle des maladies dans le blé pour alimentation humaine. Compte tenu de l'incidence très faible sur l'accroissement du coût de production en regard du potentiel offert par TILT, Jean-Paul Lussier considère que ce produit doit faire partie intégrante de la régie intensive; en effet, dans son cas, lorsqu'il calcule toutes les charges variables composant le coût de production de son blé, ce dernier lui revient à moins de 70.00\$ la tonne alors qu'il espère le vendre à près de 190.00\$. Avec les montants investis en intrants de toutes sortes, il serait imprudent d'exposer le blé non protégé aux différentes infestations de maladies qui peuvent entraîner une baisse de rendement ou pire encore, une classification fourragère de son blé et des conséquences désastreuses sur la rentabilité.

Au Québec

(suite de la page 1)

infestait déjà le blé récolté et a continué de se propager dans les cellules, surtout si les grains n'étaient pas tout à fait secs."

Migner incite fortement les producteurs à ne pas semer de blé suite à une culture de maïs car les résidus de maïs constituent la principale source d'inoculum de fusariose. Il espère que des produits de répression seront homologués et suggère qu'on établisse un service destiné à aviser les producteurs des conditions qui justifient un traitement contre la fusariose.

Les agents pathogènes *Septoria* ont menacé la culture de Max en 1987, malgré le temps exceptionnellement sec qui sévissait. Migner affirme que la répression des maladies des feuilles et de l'épi par Tilt a donné lieu à une hausse importante du rendement. Il doute de la valeur économique de cette augmentation de rendement mais laisse entendre que l'élimination de la tache septorienne des glumes a permis de préserver la qualité meunière du grain.

"En règle générale, le risque de maladie est directement proportionnel à l'importance des rendements visés par les producteurs," souligne Migner. "L'inspection des cultures est essentielle. L'état de la culture permet de déterminer les risques de maladie. Il faut également essayer de déceler les tout premiers signes d'infection."

En 1987, au Québec, près de 60 000 acres ont été consacrés à la culture du blé dur rouge de printemps et plus de 8 000 au blé dur rouge d'hiver Monopol. Migner indique que les rendements des variétés d'hiver étaient d'une tonne plus élevée à l'hectare que ceux des blés de printemps tout en offrant une qualité meunière acceptable. On devrait assister à un faible accroissement des surfaces de blé à semis d'automne, compte tenu des problèmes de drainage superficiel que connaît cette importante région de culture du blé au Québec.

L'utilisation d'une nouvelle variété d'orge fourrager (Cadette) a été approuvée dans le cadre d'un programme de régie intégrée des céréales. D'après Migner, la variété Cadette pourrait être produite commercialement en 1989.

"Le temps sec a également influé négativement sur les rendements de la variété Cadette," affirme Migner. "Toutefois, nous avons pu malgré tout mesurer les résultats obtenus par suite d'un apport accru en azote et d'une application de fongicides pour réprimer les maladies foliaires. Nous continuerons d'affiner notre programme pour l'orge Cadette, qui devrait être prêt pour les producteurs dès l'an prochain.

L'augmentation de la production de blé rouge au Québec dépendra en partie des politiques d'établissement des prix du gouvernement fédéral. Migner est persuadé que les producteurs de blé du Québec disposent désormais de la technologie voulue pour produire, à prix concurrentiel, des rendements élevés de grains de qualité meunière.

"Pour chaque culture, l'objectif essentiel consiste à obtenir un rendement économique optimal," souligne Migner. "La régie intégrée des céréales n'est simplement qu'une stratégie de gestion destinée à atteindre cet objectif dans les cultures céréalières. Pour rester compétitifs, nous devons produire des rendements élevés de grains de qualité à un coût à la tonne réduit."

Avec TILT

(suite de la page 1)

régie intensive préconisent deux applications.

Son expérience passée en Belgique, et ses connaissances dans la production des céréales permettent à Xavier Peters d'avancer que "l'application de TILT devrait favoriser un accroissement de rendement qu'il évalue à 1000 kilos de blé par hectare". Son affirmation repose sur le fait que durant les périodes chaudes et humides, on retrouve les conditions idéales pour la propagation des maladies qui affectent énormément le potentiel des cultures. D'autre part, il ajoute que "le grand avantage de TILT sur les autres fongicides concerne son effet prolongé; en effet, TILT est un produit systémique qui s'infiltré à l'intérieur de la plante pour la protéger pendant trois semaines alors que les autres produits agissent par contact. De ce fait, TILT procure un effet préventif qui protège le potentiel de rendement du blé".

Xavier Peters prétend que, d'ici peu de temps, les variétés de blé disponibles au Québec sauront profiter de deux applications de TILT et que normalement, on devrait accroître les rendements substantiellement avec chacune des applications.

Tous ces passages supplémentaires exigent du temps, mais Xavier Peters dit qu'ils s'inscrivent très bien dans la régie de sa ferme; il exploite seul avec son épouse une ferme laitière comprenant 160 hectares de terre franche et un troupeau de 100 têtes dont 40 vaches en lactation. Pour lui, la culture du blé d'automne et de printemps, en plus du maïs et du foin, distribue bien l'ouvrage au cours de la saison de végétation. En effet, la plupart des traitements à exécuter sur le blé sont prévus pendant les périodes creuses des autres productions. Il faut dire que Xavier Peters était déjà sensibilisé aux interventions à réaliser sur les céréales puisque son père, qui demeure toujours en Belgique, effectue pas moins d'une douzaine de passages différents dans son blé et d'après lui c'est payant de le faire.

Parmi les techniques qu'il utilise, Xavier Peters a réduit l'espacement

entre les lignes de son semoir de 7 pouces à 5 pouces; il prétend que cette configuration est un juste compromis pour limiter la compétition sur le rang et laisser suffisamment de ventilation entre les rangs. Il préconise l'apport d'azote en trois fractions, soit au semis, au tallage et à l'épiaison; pour ce qui est des deux dernières applications, il utilise un épandeur accroché au relevage hydraulique du tracteur. Son pulvérisateur couvre 16 mètres de largeur parce que d'après lui, il est préférable de circuler à vitesse modérée pour accomplir les traitements et qu'une rampe de grande envergure lui procure la rapidité d'exécution qu'il souhaite.

Xavier Peters affirme: "TILT doit faire partie intégrante de la régie pour la culture de blé; non seulement favorise-t-il l'accroissement des rendements par une protection prolongée contre les maladies, mais ce produit protège le blé contre certaines maladies qui pourraient entraîner un classement autre que panifiable. L'incidence économique d'un classement fourrager plutôt qu'alimentation humaine justifie à elle seule l'utilisation de TILT".

Du blé de qualité pour remplacer la moulée

C'est pour subvenir totalement aux besoins de ses animaux que Jean-Marc Perreault de Coaticook dans les Cantons de l'Est a débuté la culture du blé Monopol. Aujourd'hui, il produit en moyenne 6700 kilos de lait par vache avec seulement de la luzerne, du blé, des minéraux et une tonne de supplément protéique par année. Avec cette ration, il arrive à produire 3,9 kilos de lait par kilo d'équivalent moulée, ce qui constitue la meilleure performance au sein de son groupe de gestion.

Jean-Marc Perreault recherchait à la fois un aliment capable de rencontrer les exigences de son élevage en énergie et en protéines, et un aliment qu'il pourrait produire économiquement sur sa ferme. Selon les informations qu'il a pu dénicher ici et là, il conclut que le blé Monopol offrait ce potentiel. Il rencontra donc le représentant de sa Coopérative locale, Paul Chamberland, afin d'élaborer un programme de culture.

Avant le semis, Jean-Marc Perreault épand à la volée une formule d'engrais qui laissera au sol 10-90-90 unités en kilogrammes à l'hectare. Il utilise un semoir dont les lignes sont espacées de quatre pouces et enfouit 250 kilos de blé Monopol à l'hectare parce qu'il vise une population de 550 à 630 plants au mètre carré; il préfère une population plus élevée qui limite le tallage et produit un grain plus uniforme.

En plus de l'application de fertilisant avant le semis, son programme prévoit trois autres apports d'azote. Au printemps, dès qu'il peut circuler dans le champ, il procède à une première application de 70 unités d'azote sous forme d'urée épandue à la volée; une deuxième application de 50 unités d'azote est prévue pour la fin tallage, et la troisième, aussi de 50 unités, immédiatement avant que l'épi soit apparent. Les deux premières applications d'azote se font avec un épandeur sur roues alors que la dernière est effectuée à l'aide d'un épandeur attaché au relevage hydraulique pour éviter les dommages à la récolte.

Jean-Marc Perreault a tendance à cultiver le blé plusieurs années à la même place, ce qui constitue un plus

grand risque de maladies. Toutefois, il précise qu'il n'a jamais eu de problème, et selon son expérience, le TILT constitue une bonne assurance pour éviter les maladies telles que Septoria et le blanc. De façon systématique, il fait une application de TILT à la dose de 0,5 litre par hectare au stade 30, c'est-à-dire fin tallage, pour contrôler les maladies et s'assurer qu'il aura un blé sain à faire consommer à ses animaux. Jusqu'à maintenant, il a utilisé Cerone comme raccourcisseur de paille; mais parce qu'il faut l'appliquer très tard en saison, il a l'intention d'opter pour Cycocel dont l'application pourrait être combinée avec une autre composante de sa régie. Pour Jean-Marc Perreault, la précision dans les doses et périodes d'application est importante; ne possédant pas de pulvérisateur, il a recours au service offert par sa Coopérative locale qui exécute à forfait toutes les pulvérisations de produits.

En dépit des coûts supplémentaires que cela lui occasionne, Jean-Marc Perreault est convaincu qu'il n'y a pas d'autres solutions pour produire du blé de qualité dont le prix à la tonne soit bas.

Il vise à obtenir le plus grand volume de blé possible dans le plus faible espace; il est donc important de tout mettre en oeuvre pour stimuler les rendements et conserver la qualité.

La mise en marché de son blé se fait par l'intermédiaire de ses animaux auxquels il fournit un produit sain exempt de maladies dont les contenus en énergie et en protéines se rapprochent beaucoup de ceux de la moulée commerciale; il évalue donc le prix de vente de son blé à celui qu'il en coûterait pour s'approvisionner en moulée. De toute évidence, il doit encore acheter des suppléments minéraux mais très peu de suppléments protéiques; cette régie particulière lui procure donc un très faible coût de production pour son lait, ce qui rend la culture du blé encore plus intéressante. Il évalue à 90.00\$ par tonne le coût de production du blé alors que son prix d'opportunité se compare à quelque chose qui serait environ trois fois plus cher. Jean-Marc Perreault est donc très satisfait du TILT qui lui permet de produire un blé exempt de maladies; l'utilisation de ce blé en remplacement de la moulée lui procure un niveau élevé de rentabilité.



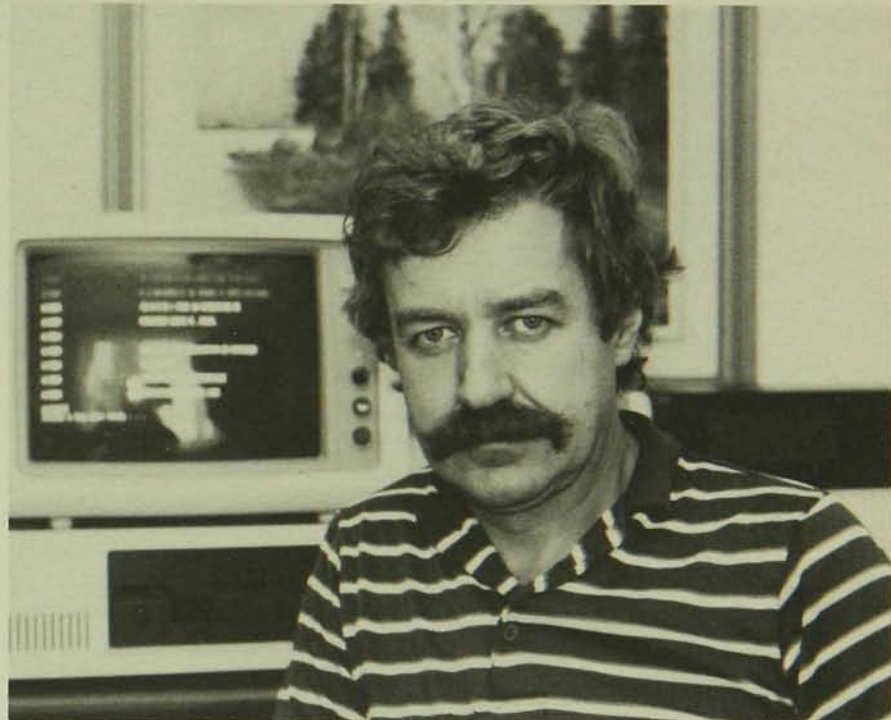
L'application de TILT sur le blé permet de produire un aliment sain et économique pour les vaches laitières.

Souci du détail: profits

Louis Joyal, de Yamaska, près de Sorel, est convaincu que l'avenir de l'agriculture passe par une très grande efficacité et que dit-il, les techniques d'origine européenne sont, à cet égard, beaucoup plus près de nos exigences en raison des climats qui se ressemblent sous plusieurs aspects. Il cultive 1300 acres de sol avec un parc de machineries et des méthodes bien adaptées à ses besoins et affirme bien se tirer d'affaire car cette régie lui procure les outils pour traiter les moindres petits détails.

C'est dans la production des céréales que Louis Joyal s'inspire le plus fortement des techniques européennes car, dit-il, c'est la seule façon de réduire ses coûts par tonne produite. Convaincu du potentiel de cette régie chez lui, il devance à certains égards les techniques en place et s'approprie des derniers développements encore tout chauds. Son pulvérisateur de type européen est équipé de grandes roues simples et non plus en tandem pour éviter l'arrachement des plants dans les virages; le haut dégagement et les voies variables permettent d'accommoder les différentes cultures et d'offrir suffisamment d'espace au dessus de celle-ci lorsqu'elle atteint sa pleine maturité.

Lors de l'établissement du blé d'automne, Louis Joyal essaye d'obtenir une levée qui correspond à 450 plants au mètre carré; dans le cas du blé Monopol, il sème vers le 15 septembre et enfouit 170 livres de semence à l'acre à une profondeur ne dépassant pas $\frac{3}{4}$ pouce. Son programme de fertilisation prévoit 325 livres à l'acre de 7-25-25 à la volée avant le semis; il revient avec une application de 160 livres d'urée à l'acre à la mi-avril et enfin, il complète avec 135 livres à l'acre de nitrate d'ammoniac après le tallage. Ce programme fractionné assure un approvisionnement continu selon la formule 140-70-70. Sa régie de production, prévoit également une application de TILT au taux de 0,5 litre par hectare entre le début de l'épiaison et la mi-épiaison. Pour Louis Joyal, ce produit ne lui assure pas seulement des rendements accrus mais lui permet aussi de vendre un blé sain qui se classe bien selon les normes régissant le blé pour alimentation humaine et d'obtenir une bonifi-



cation par rapport au blé fourrager. De plus, ajoute-t-il, au coût de 16.00\$ l'acre, il est très facile de récupérer son investissement puisqu'il faut seulement un accroissement de rendement en blé de 9% pour couvrir le coût de TILT. D'autre part, il ne veut prendre aucun risque de se voir refuser son blé pour alimentation humaine suite à une maladie. Enfin, compte tenu de la bonification du prix du blé pour alimentation humaine relativement au blé fourrager, le rendement monétaire de TILT peut être de l'ordre de 15 fois son coût d'achat; il n'y a pas de chance à prendre.

Louis Joyal utilise TILT également sur son blé de printemps qui profite aussi d'une régie intensive; il sème le blé Max au taux de 180 livres à l'acre mais à un pouce de profondeur cette fois. Il prévoit deux applications de fertilisant pour obtenir une formulation complète comprenant encore 140-70-70 où 155 livres à l'acre de nitrate d'ammoniac sont appliquées après le tallage.

TILT est pulvérisé à la mi-épiaison afin d'assurer encore une fois l'intégrité de la récolte, de profiter de toute

Pour Louis Joyal, on a tout intérêt à s'inspirer des techniques européennes pour la production des céréales en régie intensive.

la fertilisation et de prévenir toute diminution de rendements. L'attention particulière qu'il apporte à la culture des céréales lui est rendue par une récolte abondante, et des prix supérieurs.

Les prochaines améliorations qu'il se propose d'introduire concerne l'application fractionnée d'azote; il se propose dorénavant d'utiliser son pulvérisateur et d'appliquer cet élément sous forme liquide. De cette façon, il sera assuré d'une très bonne répartition et ce, sur une largeur de 20 mètres. Cette technique nécessite l'usage de buses à jet filet qu'il a eu du mal à obtenir mais qui, grâce à lui, sont maintenant disponibles au Québec. Pour Louis Joyal, l'avenir de l'agriculture repose sur le raffinement des techniques de production et l'utilisation de produits comme TILT s'inscrit dans ce développement.

Répression des maladies : Rendement et qualité accrus de l'orge de semence

Yvon Ouellette est un innovateur, toujours prêt à considérer de nouvelles options. Ce producteur de pommes de terre et orge de semence de Grand Falls (Nouveau-Brunswick) était bien placé pour accorder plus d'attention aux détails dans le but d'augmenter le rendement et la qualité des céréales.

En effet, le nouveau programme de régie des céréales a été implanté il y a deux ans chez lui, à la Ouellette Seed Farms Ltd. L'objectif principal de Ouellette consistait à augmenter le rendement de l'orge de semence.

L'apport d'azote fut fractionné en une application normale d'urée au semis suivie, 30 jours plus tard, d'une application de 100 livres à l'acre de nitrate d'ammoniaque. Un seul traitement au Tilt a été effectué pour réprimer les maladies des feuilles et de l'épi.

"Les rendements ont augmenté de 30 à 40 boisseaux l'acre," signale Ouellette. "Ce programme a également donné un meilleur échantillonnage de grains de grosseur plus uniforme. On comptait moins de petits grains que par le passé et je n'ai pas perdu autant sur le calibrage. Mon grossiste a vraiment vu une différence."

L'an dernier, le Programme des risques du marché du Nouveau-Brunswick a incité Ouellette à entreprendre la production du blé de qualité meunière Max. Il a appliqué 100 livres d'urée à l'acre tout juste avant le semis suivies, 30 jours après le semis, d'une application de 190 livres de nitrate d'ammoniaque à l'acre.

D'après Ouellette, l'application d'un régulateur de croissance (Cetone) a certainement contribué à prévenir la verse. Il a effectué deux traitements au Tilt pour réprimer Septoria et d'autres maladies foliaires.

"Tilt est un bon produit," affirme Ouellette. Il a apprécié la protection prolongée offerte par le fongicide systémique.

Bien que sa culture de Max ait permis un rendement d'environ 70 boisseaux à l'acre (4,7 tonnes à l'hectare), le blé de Ouellette n'était pas de qualité meunière. C'est la fusariose qui était responsable de cette perte de qualité. Ouellette n'est pas prêt pour autant de laisser tomber la variété Max.

"La variété Max offre un très bon potentiel. Le prix est le facteur clé," conclut-il.



La répression des maladies foliaires a sans aucun doute amélioré la qualité des échantillons d'orge de semence d'Yvon Ouellette.

Recherches de l'OAC sur le rendement économique maximal du blé rouge

La sélection variétale, l'application d'azote et la protection contre les maladies des feuilles sont les principaux éléments qui déterminent le rendement économique maximal (RÉM) pour la production de blé dur rouge de printemps. Le professeur R. W. Sheard, de l'université de Guelph, a évalué ces facteurs de régie lors d'essais effectués l'été dernier à la station de recherche d'Elora.

En 1987 à Elora, la première moitié de la saison de croissance a été anormalement sèche. Dans des conditions

d'humidité appropriées au début de saison, la réponse aux intrants (et le RÉM) aurait pu être supérieure.

Pour déterminer le RÉM, Sheard a tenu compte d'un prix du blé de 160\$ la tonne.

Variété

C'est la variété européenne Max qui a le mieux répondu aux applications d'azote et de fongicide Tilt. Même avec une régie traditionnelle, elle a offert des rendements supérieurs à ceux des variétés Katepwa ou Colom-

bus cultivées selon la régie de RÉM (voir le tableau ci-contre).

Blé dur rouge de printemps et rendement économique maximal

Azote

Sheard a noté des écarts considérables par suite d'applications accrues d'azote. En règle générale, la quantité d'azote nécessaire pour obtenir le RÉM était supérieure aux doses recommandées pour le blé de printemps dans les guides provinciaux. C'est la variété Max qui s'est avérée la plus efficace pour transformer les doses accrues d'azote en rendement profitable.

Bien que la hausse des doses d'azote ait eu un effet positif sur le rendement, elle s'est également traduite par une plus grande manifestation de rouille et de Septoria dans les parcelles non traitées au fongicide.

Protection de Tilt

Le RÉM de toutes les variétés a augmenté par suite de deux applications de Tilt. Le fongicide s'est révélé efficace dans la répression des rouilles et de la septoriose des feuilles. Sheard signale toutefois une répression irrégulière de la tache septorienne des glumes. (Note de la rédaction: Ce

Variété	Tilt appliqué?	RÉM (kg/ha)	Hausse avec Tilt (%)	Hausse en \$ ⁽ⁱ⁾	Kg N/ha pour RÉM
Columbus	Non	2 818	11,5	51,68	70,3
	Oui	3 141			101,3
Katepwa	Non	2 711	14,0	60,80	86,3
	Oui	3 091			72,6
Max	Non	3 602	20,0	115,04	65,1
	Oui	4 321			127,3

(i) Tenant compte d'un prix du blé de 160\$ la tonne.

résultat peut s'expliquer par une période d'application inappropriée.)

La variété Max non traitée a affiché les taux les plus élevés de rouille et de Septoria. Par contre, elle a obtenu la plus forte hausse de RÉM avec l'application de Tilt pour protéger des maladies des feuilles.

Résumé

Le professeur Sheard poursuivra cet été son évaluation de la régie de RÉM pour le blé dur rouge. Jusqu'à présent, ses travaux confirment que d'importants profits peuvent être réalisés en appliquant un fongicide pour préserver le rendement potentiel.

Diminution du prix du blé canadien : compensation prévue

L'Honorable Charles Mayer, ministre d'État, Céréales, a annoncé l'intention du gouvernement de modifier sa politique de double prix du blé.

La politique sera modifiée de telle sorte que les producteurs continueront de recevoir de l'aide tandis que les transformateurs resteront concurrentiels sur les marchés nationaux et internationaux à mesure qu'entreront en vigueur diverses dispositions de l'accord bilatéral sur le libre-échange concernant le commerce du blé entre le Canada et les États-Unis.

"Le changement apporté à la politique est conforme aux engagements accrues du gouvernement à réformer le commerce agricole," déclare M. Mayer.

Le ministre a réaffirmé l'engagement du gouvernement à soutenir les producteurs devant l'absence d'un ac-

cord international destiné à trouver une solution définitive à la guerre de subventions actuelle.

Au moment d'écrire cet article, le cabinet n'avait pas encore approuvé le programme de compensation. La plupart des observateurs de l'industrie affichaient un optimisme prudent quant à l'éventualité que le programme soit annoncé avant le semis du printemps.

Jim Whitelaw, chef du marketing à l'Office de commercialisation des producteurs de blé de l'Ontario (OCPBO), explique: "Le programme de compensation proposé couvrirait 250 000 tonnes de blé tendre d'hiver ontarien et 80 000 tonnes de la production de blé dur rouge en Ontario, 80 000 tonnes au Québec et 15 000 tonnes dans les Maritimes. Tout manque de production de l'une

de ces provinces pourrait être comblé par une autre."

Whitelaw affirme qu'il est requis dans la proposition que la compensation soit maintenue jusqu'à ce que le prix nord-américain du blé dur rouge de printemps canadien s'élève à 257\$ la tonne. L'Office a demandé que soit incluse dans le programme une clause d'indexation au coût de la vie.

Cette situation a créé un climat d'incertitude chez les producteurs. En février, l'OCPBO offrait l'évaluation qui suit concernant les diverses catégories de blé de qualité meunière cultivées dans l'est du Canada.

Blé tendre blanc

L'Office a prévu une commercialisation finale de 500 000 tonnes pour 1987-1988, une diminution marquée

(suite à la page 8)

Diminution

(suite de la page 7)

par rapport aux dernières années. Cette réduction s'explique par des conditions de semis exceptionnellement médiocres au cours de l'automne de 1986.

Résultat, plus de la moitié de la récolte de blé tendre de l'an dernier a été vendue sur les marchés nationaux. L'OCBPO a prévu que le règlement final avec les producteurs se situerait à 160\$ la tonne (4,35\$ le boisseau). Il s'agit là d'une amélioration par rapport à l'année précédente et ce chiffre pourrait s'avérer largement supérieur aux rendements offerts par la récolte de 1988.

L'Office estime que les semis de

l'automne dernier pourraient se traduire par des récoltes de blé tendre en 1988 de l'ordre d'un million de tonnes.

"Les extrêmes de température ont soumis les cultures de 1988 à des pressions inhabituelles, avec un nombre important de cycles de gel et de dégel," souligne l'Office.

Blé dur rouge

"La plus grande partie de la récolte 1987 de blé dur rouge en Ontario était de catégorie 1. Toutefois, selon l'industrie, ce blé ne présente pas les qualités panifiables du blé rouge de printemps de catégorie 1 de l'Ouest, ce qui complique la tâche de l'Office qui doit fixer les prix de ce blé ontarien à des niveaux qui en favorisent l'utilisation."

Selon des estimations de l'Office, entre 10 000 et 15 000 acres de blé dur rouge d'hiver ont été ensemencés l'au-

tomne dernier. Cette culture a également souffert des cycles de gel et de dégel, ce qui rend difficile l'établissement d'un pronostic pour 1988.

L'OCBPO s'attendait à ce que la récolte de blé dur rouge de printemps en 1988 soit inférieure à celle de l'an dernier. Du blé dur rouge a été semé au printemps de 1987 sur des terres où les producteurs n'avaient pu semer de blé tendre l'automne précédent. Le climat d'incertitude qui prévaut relativement à la compensation de la perte créée par le prix national peut également avoir retenu certains producteurs d'annoncer leurs intentions en matière de semis.

"Il est difficile de prévoir à l'heure actuelle quelle sera la production de blé dur rouge de printemps en Ontario. Tout s'éclaircira une fois que le cabinet aura rendu sa décision quant au programme de compensation."

Veuillez retourner ce coupon à :

CIBA-GEIGY CANADA LTÉE
Division agriculture
Service des programmes
6860 Century Avenue
Mississauga, Ontario
L5N 2W5

- Veuillez m'envoyer de plus amples renseignements sur le programme de garantie de TILT.
- Veuillez m'envoyer un exemplaire du Guide des maladies des céréales de CIBA-GEIGY.
- Veuillez m'envoyer de plus amples renseignements sur Tilt.

Nom _____

Adresse _____ Ville _____

Province _____ Code postal _____

Surface approximative de céréales en 1988 :

— acres de blé dur rouge de printemps	— acres d'orge
— acres de blé dur rouge d'hiver	— acres d'avoine
— acres de blé tendre d'hiver	— acres de céréales mélangées

Pour plus de renseignements sur le programme de garantie de TILT, remplissez le coupon ci-joint et retournez-le à CIBA-GEIGY.

*Marque déposée de CIBA-GEIGY CANADA LTÉE.

Les avantages de TILT® maintenant garantis

CIBA-GEIGY est à ce point persuadée que TILT vous apportera un rendement accru qu'elle garantit un profit aux producteurs de blé en 1988.

Ainsi, la Compagnie garantit aux producteurs qui appliquent TILT que le profit net découlant d'une hausse de rendement et (ou) de qualité sera égal ou supérieur au coût de TILT et de son application. Si ce n'est pas le cas, CIBA-GEIGY remboursera la différence.

Bien entendu, un rendement minimal sera requis pour qu'un producteur puisse se qualifier pour le programme de TILT et "les participants devront prévoir une parcelle témoin non traitée d'au moins 5 acres," explique le chef de produit TILT, Greg Dunlop.

Les calculs tiendront compte du prix du blé en vigueur, ou 3 \$ le boisseau (selon le plus élevé des deux prix).

"Les producteurs peuvent s'inscrire au programme dans les ateliers de CIBA-GEIGY sur les céréales ou chez leur détaillant régional de produits antiparasitaires," poursuit Dunlop. Pour être admissibles au programme, les producteurs doivent s'inscrire avant le 13 mai 1988. "En prenant part au programme de garantie, les producteurs peuvent se convaincre des avantages de TILT tandis que CIBA-GEIGY s'occupe des risques de pertes financières."